



SEMINAIRE NATIONAL

Réforme structurelle et renouveau institutionnel : Vers la construction de la Vème République au Gabon

NOTE D'ORIENTATION GENERALE

Introduction

Ce séminaire constitue une étape déterminante pour refonder la gouvernance gabonaise à travers des réformes institutionnelles majeures. L'objectif est d'aboutir à des axes structurants qui permettront de renforcer la performance de l'État, d'optimiser l'utilisation des ressources, d'accroître l'efficacité administrative et de garantir la satisfaction du citoyen, pilier de toute gouvernance démocratique.

1. Enjeux et défis de la nouvelle Constitution gabonaise : Renforcement des institutions, aspiration démocratique et performance de l'État

Ce thème offre l'opportunité d'analyser les modifications substantielles introduites par la nouvelle Constitution, notamment le renforcement des prérogatives de l'exécutif ainsi que la mise en place de dispositions relatives à la limitation des mandats. Il convient également d'examiner les enjeux et les défis inhérents à la mise en œuvre de ces réformes, ainsi que les perspectives qu'elles ouvrent pour la gouvernance et la stabilité institutionnelle.

Attentes :

- Présenter les grandes innovations de la nouvelle Constitution et leurs implications dans l'appareil étatique et institutionnel actuel ;
- Analyser comment la nouvelle Constitution peut impulser une gouvernance plus performante, en assurant la stabilité institutionnelle et en renforçant la légitimité démocratique avec un système partisan amélioré ;
- Identifier les mécanismes permettant d'améliorer la performance de l'État, en rationalisant les moyens et en assurant une gestion efficiente des ressources publiques.
- Évaluer les défis liés à la mise en œuvre d'une gouvernance plus transparente, responsable et centrée sur la satisfaction citoyenne.

Axes majeurs de réforme à discuter :

- Instaurer des processus institutionnels agiles, capables de répondre rapidement aux besoins des citoyens.
- Mettre en place des indicateurs de performance pour suivre l'efficacité des politiques publiques.
- Promouvoir un nouveau modèle du citoyen gabonais en phase avec les défis de l'heure et les aspirations de la nouvelle République

2. Avis et leur portée dans la procédure législative et réglementaire : cas du Conseil d'État et de la Cour des comptes

Dans le cadre de la construction d'institutions solides et de la consolidation de l'État de droit, le respect rigoureux des procédures constitue un impératif fondamental. À cet égard, même lorsque leur rôle demeure consultatif, les avis émis peuvent et doivent éclairer et orienter de manière significative l'élaboration et la perfection des textes législatifs ou réglementaires.

Attentes :

- Clarifier le rôle stratégique de ces institutions pour garantir la légalité, la transparence et la performance de l'action publique.
- Discuter des leviers d'autonomie et de professionnalisation pour renforcer leur capacité à contrôler et conseiller efficacement.
- Insister sur leur contribution à une gestion publique efficiente, en évitant les gaspillages et en maximisant la valeur ajoutée pour le citoyen.
- Apporter quelques éclairages sur les avis donnés par le CESEC, notamment dans le cadre de la loi de finances

Axes majeurs de réforme à discuter :

- Moderniser les cadres juridiques pour renforcer leur indépendance et leur capacité d'intervention.
- Mettre en œuvre des mécanismes de suivi pour assurer l'application concrète de leurs recommandations, en vue d'améliorer la performance administrative.
- Développer une culture de responsabilité et de transparence à tous les niveaux de l'administration.

3. Interactions entre les pouvoirs Exécutif, Législatif et Judiciaire : séparation, équilibre et performance institutionnelle

Il s'agit ici d'aborder la doctrine de la séparation des pouvoirs en soulignant l'importance des interactions et des collaborations substantielles entre les trois branches du pouvoir public à la lumière des textes législatifs et réglementaires du Gabon. Ce principe de séparation, tout en instituant une différenciation fonctionnelle, doit nécessairement prévoir des mécanismes de

contrôle mutuel et de contre-pouvoirs, indispensables pour assurer la vitalité de l'État de droit. Ces dispositifs garantissent la préservation des libertés publiques et constituent le socle d'une démocratie véritable, en permettant un équilibre institutionnel dynamique, propice à la protection des droits fondamentaux et à la limitation des abus de pouvoir.

Attentes :

- Analyser le fonctionnement actuel pour identifier les leviers d'amélioration permettant d'accroître la performance institutionnelle.
- Proposer des dispositifs favorisant une gouvernance plus efficiente, avec une gestion rationnelle des moyens et une coordination renforcée.
- Mettre l'accent sur l'importance de la satisfaction citoyenne par la transparence, la redevabilité et la performance des institutions.

Axes majeurs de réforme à discuter :

- Instaurer des mécanismes de collaboration et de contrôle mutuel efficaces, pour optimiser l'action publique.
- Mettre en place des indicateurs d'efficacité institutionnelle, avec une évaluation régulière.
- Favoriser une communication transparente pour renforcer la confiance citoyenne.

4. Rôle du Ministère de la Réforme et des Relations avec les Institutions : moteur de la performance et de la rationalisation

À l'issue du DNI, il était prévu que le Ministère de la Réforme, en collaboration avec les autres départements, veille à la transposition progressive des recommandations du Dialogue en normes juridiques, selon les priorités établies. Aujourd'hui, avec la nouvelle Constitution, il convient de poursuivre cette dynamique en s'appuyant non seulement sur les conclusions du DNI, mais aussi sur d'autres réformes prioritaires des Hautes Autorités. Cela doit permettre de coordonner efficacement la réforme des institutions, des Autorités Administratives Indépendantes et des secteurs, conformément à la Circulaire présidentielle du 8 mai 2025 et à la déclaration du Vice-Président du 14 mai 2025.

Attentes :

- Définir clairement la mission stratégique de ce ministère pour piloter la réforme de l'État, avec un focus sur la performance et la rationalisation des moyens.
- Insister sur la nécessité d'établir un cadre de gouvernance innovant, basé sur des objectifs précis, des indicateurs de performance et une gestion transparente.
- Promouvoir un leadership capable d'anticiper, d'adapter et d'accélérer la mise en œuvre des réformes, en intégrant la satisfaction du citoyen comme objectif central.

Axes majeurs de réforme à discuter :

- Renforcer les capacités techniques, managériales et institutionnelles du ministère pour piloter une réforme orientée résultats.
- Mettre en place des dispositifs de suivi, d'évaluation et de feedback participatif, pour ajuster en permanence les politiques publiques.
- Promouvoir une culture de performance et de responsabilité, en intégrant la satisfaction citoyenne dans la conception et la mise en œuvre des réformes.

Conclusion

L'enjeu central de ce séminaire est d'identifier des axes de grandes réformes institutionnelles qui placent la performance, la rationalisation des moyens, l'efficacité administrative et la satisfaction du citoyen et le progrès au cœur des priorités. Il s'agit de bâtir une République gabonaise plus forte, plus transparente et plus adaptée aux réalités du développement, pour une gouvernance durable et inclusive.